



FÉDÉRATION FRANCAISE D'ÉQUITATION
COMITÉ RÉGIONAL D'ÉQUITATION
des Pays de la Loire

MISE A DISPOSITION DU VAN AMBULANCE

1 – GENERALITES

Le CRE est en mesure de mettre un van ambulance FAUTRAS à disposition des organisateurs de compétition qui en font la demande.

Le déplacement de ce van entre le lieu de stockage et le concours (Aller/retour) doit être pris en charge par l'organisateur.

2 – DESCRIPTION

Le Van Ambulance est conçu spécialement pour pouvoir prodiguer des soins à un cheval tout en étant en sécurité. Un système permet au personnel soignant de passer de chaque côté du cheval sans risque.

Il comporte notamment :

- 2 gardes corps repliables avec vérins.
- 1 pont arrière pour hisser un cheval couché à l'aide d'une bêche.
- 1 treuil avec batterie et télécommande.
- 2 portes avant
- lumière intérieure



3 – ENGAGEMENT DU LOCATAIRE

Le locataire du Van Ambulance s'engage à ce que celui-ci soit utilisé conformément à la législation, notamment tracté avec un véhicule adapté et en règles avec la législation en vigueur, et par un chauffeur titulaire du permis adéquat.

Toute détérioration du matériel constatée lorsque celui-ci sera restitué au CRE pourra faire l'objet d'une facturation du coût de réparation auprès du locataire.

4 – PRIORITE

Les réservations sont prises dans l'ordre d'arrivée au CRE du bon ci-dessous accompagné du chèque.

5 – PARTICIPATION DES ORGANISATEURS :

Le tarif de location du van est de **150 € / jour de location.**

6 – MODALITES DE RESERVATION :

L'organisateur effectue une "Pré-réservation" auprès du CRE dès la saisie de sa "DUC Evènements" Il confirme impérativement sa réservation 6 semaines avant la date de clôture des engagements.

✂ _____

RESERVATION DU VAN AMBULANCE

A RETOURNER AU SECRETARIAT DU C.R.E.

Société Organisatrice :

Responsable

Téléphone :

e-mail :

Adresse :

Souhaite réserver le Van Ambulance

Pour le concours suivant (dates et lieu) :

.....
.....
.....

Ci-joint un chèque pour réservation du Van Ambulance soit :

150 euros x (nombre de jours) =

Payé par chèque (banque) n° d'un montant de€

Bon à renvoyer accompagné du règlement par chèque à :

**CRE Pays de la Loire
La Ferme
Domaine de l'Isle Briand
49220 LE LION D'ANGERS**